

REUNION LIGUE/COMITES

Le 08/04/2021 à 18H00 (par visio-conférence)

Membres Ligue présents : BALDY Frédéric, BONNERY Louis, CANATO Freddy, CASTEX Eric, CLAUDÉ Christian, PAPAILHAU Jean-Pierre, TEXTORIS Christian.

Comités représentés :

Ariège : CLAUDÉ Christian

Aveyron : FLEURET Gilles

Haute-Garonne : JANZAC André

Hérault : CANATO Freddy

Lot : BALDY Frédéric

Pays Catalan : AYEL Jean-Marc

Tarn : LACROUX Gérard

Excusés : Comité de l'Aude

Secrétaire de séance : Christian CLAUDÉ.

ORDRE DU JOUR :

Prise de contact

Orientations de la Ligue

Questions diverses

DEROULEMENT DE LA REUNION :

En préambule, le Président insiste sur la nécessité d'harmonisation et de coordination des actions menées par la Ligue et ses 8 Comités Départementaux après les diverses élections de nos instances. Il définit sa conception du rôle de la Ligue : travail de complémentarité, de coordination et de développement de projets.

-complémentarité (application et transmission des directives de la Fédération),

-définition et coordination de sa politique,

-travail en coordination avec les Comités Départementaux.

Que peut-on faire ensemble pour développer notre efficacité ? Plusieurs membres du Comité Directeur de la Ligue sont élus ou travaillent dans des Commissions de la Fédération ; d'autres sont élus des Comités Départementaux. La ligne directrice pour la saison prochaine doit être connue de tous, partagée ; les spécificités de chaque entité doivent être connues, par une meilleure circulation de l'information notamment, et prises en compte.

C.R.O.S.

7 rue André Citroën 31130 BALMA

Mail : occitanie13@orange.fr – Site : <https://www.ligueocxiii.fr/>

Pour Jean-Marc AYEL, l'axe de travail principal du Comité Pays Catalan portera la saison prochaine sur le développement des catégories U15 et U17. Une perte d'équipes, qui interroge, est constatée entre ces catégories et les U13. Il est important également de définir des dates réservées aux Comités pour faire du développement, mettre en place des tournois.

Pour André JANZAC, l'effort du Comité de la Haute-Garonne sera concentré sur l'emploi (ATD, etc...). La mutualisation des moyens humains, notamment entre Fédération-Ligue-Comité, est une piste intéressante. Pour l'amélioration de la circulation de l'information, les comptes-rendus des réunions de ce Comité seront transmis à la Ligue et à la Fédération.

Pour Gérard LACROUX, le souci principal du Comité du Tarn consiste dans la reprise de l'activité, la relance de certains clubs et la reconstruction d'autres. Il existe beaucoup d'incertitudes. L'embauche d'un apprenti est à l'étude.

Le Président revient sur la nécessité de recenser et de mettre en synergie les outils de travail actuels. Les bureaux de la Ligue à Toulouse et à Montpellier sont à disposition. Le site internet de la Ligue est un vecteur de communication qui peut être utilisé par tous. La stratégie en matière de projets doit être mise au point et diffusée bien avant le début de la prochaine saison. Ces projets sont dans les domaines sportifs, de la formation et du développement.

Pour le projet sportif, les pratiques doivent être harmonisées (Rugby à XIII, à 9 et Toucher) afin de permettre au plus grand nombre et à chacun d'évoluer selon son niveau, pour toutes les catégories. Chaque entité pourra adhérer selon ses moyens, ses possibilités.

L'axe principal de développement commun pour la première année est la catégorie U13, en pratique mixte, avec inscription dans un championnat de Ligue, participation à des Inter-Comités (chaque Comité représenté dans au moins l'une des pratiques), rencontre Languedoc-Roussillon v Midi-Pyrénées, tournoi régional annuel (étendu aux trois pratiques).

Pour les Féminines, catégorie U15 un programme spécifique est à définir. Le souhait est que davantage de jeunes filles puissent intégrer le Pôle Carcassonne. Les Féminines doivent pouvoir accéder à la pratique du Toucher et participer à un tournoi, dans toutes les catégories.

Les structures du Haut Niveau Régional ne travaillent pas actuellement ensemble, voire se trouvent en situation de concurrence pour certaines. Une réunion d'harmonisation est nécessaire. Les tournois de sélection par Comités sont également importants, de même que les échanges internationaux avec d'autres nations que l'Angleterre qui n'ont pas encore été exploités.

La formation des bénévoles est du domaine des clubs, celle des éducateurs des Comités principalement. Il serait adapté aux souhaits fédéraux et à la réalité des disparités territoriales que la formation en matière d'arbitrage relève de la Ligue.

Il est nécessaire de remettre en place les stages d'été et diverses autres animations.

D'autres projets sont envisagés dans la mandature, notamment au niveau de la création d'emplois (recherche de deux personnes basées à Toulouse et Montpellier) pour développer les secteurs de la communication et de la recherche de partenaires. Divers dispositifs sont possibles et à étudier pour en bénéficier.

La définition des besoins par territoires est essentielle si l'on veut mettre les moyens en synergie et dans l'optique d'une mutualisation éventuelle.

Une longue discussion s'engage sur le développement des U13, leur rattachement à la catégorie U15 et la multiplication des formes de pratique (avec la question de l'harmonisation de ces pratiques avec

d'autres Ligues). Pour Frédéric BALDY et André JANZAC particulièrement, le rattachement des U13 aux U15 favorisera la concrétisation du projet de Ligue pour cette catégorie.

La proximité des structures reste le meilleur vecteur de développement (Gérard LACROUX).

Un consensus se dégageant pour la mise en place de cet axe de travail principal qui est celui du développement de la catégorie U13, Christian CLAUDÉ insiste pour que ce travail s'engage le plus rapidement possible afin de faire des propositions utiles aux clubs avant l'été.

Le principe de réunions régulières étant unanimement souhaité par les participants, il est adopté et la prochaine réunion aura lieu dans un mois (date à fixer). La communication de la date et de l'ordre du jour sera faite dans un délai suffisant pour que les participants puissent se préparer convenablement.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune autre question n'ayant été posée, le Président lève la séance à 19H30.

Le Président,

Le Secrétaire-Général,